

DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE COMMUNE DE SISTERON

DMST 2024-09-07

ANNULE ET REMPLACE DMST 2024-07-12 (Détail de la répartition du montant total entre chaque co-traitant)

DÉCISION DU MAIRE

<u>OBJET</u>: Marchés de travaux en lots séparés pour la construction d'un Centre d'Incendie et de Secours à Sisteron – Lot n°1: Terrassements généraux / VRD

Attribution du marché

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, notamment le 4°,

VU la délibération du Conseil Municipal, N° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant la délégation au Maire, conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, la compétence relative à la préparation, la passation l'exécution, le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

A la suite d'un Marché à Procédure Adaptée pour les marchés de travaux en lots séparés pour la construction d'un Centre d'Incendie et de Secours à Sisteron – Lot n°1 : Terrassements généraux / VRD, ce marché a été attribué au groupement conjoint des sociétés ENTREPRISE MINETTO SAS (Mandataire) dont le siège se situe 6 Allée des Tilleuls – PA Val Durance, 04200 SISTERON et SOCIETE ROUTIERE DU MIDI (Co-traitant) dont le siège se situe Route de Marseille – Quartier Belle Aureille, 05000 GAP. Le montant total du marché s'élève à 421 879,07 € H.T., réparti comme suit : 344 407,99 € H.T. pour ENTREPRISE MINETTO SAS et 77 471,08 € H.T. pour SOCIETE ROUTIERE DU MIDI.

DÉCIDE

ARTICLE 1: de signer le marché concernant les marchés de travaux en lots séparés pour la construction d'un Centre d'Incendie et de Secours à Sisteron – Lot n°1: Terrassements généraux / VRD, ce marché a été attribué au groupement conjoint des sociétés ENTREPRISE MINETTO SAS (Mandataire) dont le siège se situe 6 Allée des Tilleuls – PA Val Durance, 04200 SISTERON et SOCIETE ROUTIERE DU MIDI (Co-traitant) dont le siège se situe Route de Marseille – Quartier Belle Aureille, 05000 GAP. Le montant total du marché s'élève à 421 879,07 € H.T., réparti comme suit : 344 407,99 € H.T. pour ENTREPRISE MINETTO SAS et 77 471,08 € H.T. pour SOCIETE ROUTIERE DU MIDI.

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

<u>ARTICLE 3</u>: Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence et au groupement conjoint des sociétés <u>ENTREPRISE MINETTO SAS (Mandataire)</u> et <u>SOCIETE ROUTIERE DU MIDI (Co-traitant)</u>.

Fait à Sisteron, le 24 octobre 2024 Pour copie conforme Le Maire, Daniel SPAGNOU